VILLE DE DEUX-MONTAGNES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES 2025-2029 MUNICIPALITÉS DE DEUX-MONTAGNES, SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC POINTE-CALUMET, SAINT-JOSEPH-DU-LAC ET OKA

(APPEL D'OFFRES SUE2024-02)

La Ville de Deux-Montagnes, ainsi que pour et au nom des municipalités de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac et Oka, demande des soumissions pour la collecte et le transport des matières recyclables pour les années 2025 à 2029, avec option de renouvellement annuelle pour 2030 et 2031.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Les soumissions sous enveloppes scellées (1 original et 1 copie) portant la mention « Collecte et transport des matières recyclables 2025-2029 (SUE2024-02) » et adressées au soussigné, seront reçues **au plus tard à 11 h, heure légale du Québec, le mercredi 16 octobre 2024**, à l'adresse suivante:

Ville de Deux-Montagnes
A/S M. Jacques Robichaud, greffier
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **16 octobre 2024**, à ou après 11h, heure légale du Québec, dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka à Deux- Montagnes.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Deux-Montagnes, le 11 septembre 2024.

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques